

Poste vacant de l'Ecole des Sciences de BERGERAC

Candidature à envoyer à l'Inspection académique - Cabinet - avant le 25 septembre 2010.

Missions dans la circonscription :

- Proposer des ressources en sciences expérimentales et technologie, selon les programmes d'enseignement 2008, sur les 3 cycles de l'école. Adapter les ressources existantes pour leur exploitation en classe numérique et sur TBI.
- Constituer une plate forme d'échanges pédagogiques avec les différentes classes d'expérimentation afin de produire des ressources toujours actualisées.
- Mettre à disposition des écoles de Bergerac le tableau blanc interactif afin de familiariser les enseignants à l'intégration de cet outil interactif au service des apprentissages
- Participer à l'élaboration et l'animation de modules de formation continue de circonscription
- Accueillir et encadrer des intervenants (étudiants de l'Ecole Polytechnique)

Missions départementales :

- Créer un partenariat entre le dispositif EDS (école des sciences), sous couvert de l' IEN de Bergerac Est, et d'autres structures Education nationale (IUFM d'Aquitaine , CDDP...) Ce partenariat pourra s'établir sur la base de :
 - Ü la construction d'outils pédagogiques (matériels- ressources) dans un objectif de cohérence entre les formations initiales et continues des professeurs des écoles du département.
 - Ü l'animation ou la co-animation de modules de formation initiale ou continue
- Identifier des centres de ressources scientifiques du département, membres ou partenaires de l'Education nationale, dont l'exploitation pédagogique revêt un intérêt significatif pour y pratiquer la démarche d'investigation dans le respect des programmes 2008.
- Identifier des centres de ressources extérieurs à l'Education nationale (entreprises innovantes...) et créer des partenariats pour élaborer des ressources pédagogiques à destination des classes
- Dans le cadre du groupe de pilotage départemental, participer à l'élaboration et à la diffusion de projets pédagogiques (défis scientifiques) qui seront proposés aux équipes de circonscription